

Mais le très honorable représentant avait ceci à ajouter :

Une distribution plus équitable de la richesse. Le parti libéral reconnaît que le problème de la distribution est devenu plus important que celui de la production, et il croit que la personnalité est plus sacrée que la propriété.

C'est une trouvaille. Il a ajouté :

Il se consacrera à trouver des voies et moyens pour effectuer une juste et équitable répartition de la richesse, en tenant davantage compte des besoins humains, du progrès de la justice sociale et de l'encouragement du bien commun.

Comme ces trois expressions—besoins humains, justice sociale, bien commun—devaient sonner dans la bouche du très honorable représentant quand il les prononçait à la radio! J'ai moi-même essayé de gagner quelques votes pour d'autres, mais je n'y ai pas réussi. Il a réussi, lui. "Justice sociale". Le très honorable député est le plus grand réformateur que le pays ait jamais produit quand il n'est pas au pouvoir; mais quand il y est, il devient le plus grand réactionnaire que nous ayons jamais eu. Quand il est au pouvoir il est réformateur théorique et réactionnaire pratique.

Un peu plus loin sur la même page il dit :

J'espère avoir répondu ce soir une fois pour toutes à l'accusation imméritée et indigne que nos adversaires politiques ont si souvent répétée, savoir que le parti libéral n'a pas de politique.

Monsieur l'Orateur, le parti libéral a eu tant de politiques que personne ne sait ce qu'il a eu. Il a eu beaucoup de politiques, c'est juste, mais il lui a manqué le principe qui consiste à mettre ces politiques en œuvre. A l'instar de la vieille femme qui habitait un sabot, il avait tant de politiques qu'il ne savait pas quoi faire. Cette analogie n'est pas tout à fait exacte, car la vieille femme du sabot s'occupait d'enfants et le premier ministre de notre pays étant célibataire n'adopterait évidemment pas d'enfants. Mais s'il en adoptait et les traitait comme il a traité ses politiques, il serait arrêté pour cruauté. Ou s'il traitait son chien comme il a traité ses propres politiques, il serait mis en état d'arrestation pour cruauté envers les animaux.

Je pense que c'était M. Bourassa qui disait en cette enceinte que le seul principe du parti libéral était de n'en pas avoir, et c'était M. Fielding qui disait—je crois l'avoir entendu en parler ici—qu'une plate-forme électorale est faite pour se hisser au pouvoir et non pour s'y maintenir. Ces principes que le très honorable représentant (M. Mackenzie King) préconise dans cette plaquette me font souvenir de ce politicien du Sud qui disait: "Ce sont mes principes, mais s'ils ne vous conviennent pas, je puis les changer."

[L'hon. M. Manion.]

Et maintenant, j'aborderai le problème du chômage. Parlant le 5 août 1935, le très honorable député disait :

Mesdames et messieurs, le chômage est au Canada la question nationale la plus pressante à résoudre. Point n'est besoin de vous le dire.

Il le répète mainte et mainte fois dans cette brochure et je partage pleinement cette affirmation; elle est tout aussi vraie aujourd'hui que lorsqu'il la faisait le 5 août 1935.

M. SPENCE: Elle est plus vraie aujourd'hui.

L'hon. M. MANION: Oui, peut-être l'est-elle.

Puis, parlant de notre gouvernement, le très honorable premier ministre dit ceci à la page suivante :

L'une des choses que le Gouvernement aurait pu faire, mais qui n'a pas été convenablement faite, c'est d'avoir fourni d'année en année au Parlement et au pays des données exactes quant au nombre de chômeurs et au nombre d'assistés.

C'est aussi vrai aujourd'hui que lorsqu'il a prononcé ces paroles.

Des VOIX: Non, non.

L'hon. M. MANION: On n'a pas fait d'enregistrement national. J'ai consacré plusieurs jours à essayer d'obtenir des chiffres autorisés. J'ai démontré cet après-midi que le ministre du Travail (M. Rogers) avait déclaré que 125,000 chômeurs touchaient des secours, quand le nombre actuel de chômeurs s'établit à 450,000. S'il existe un véritable enregistrement, j'aimerais savoir où ces documents se trouvent, car je ne voudrais pas être obligé de perdre autant de temps que je l'ai fait depuis quelques jours pour me procurer des chiffres dignes de foi.

Plus loin le très honorable député s'exprime dans les termes suivants :

Le Bureau de la statistique de l'Etat n'a jamais reçu les instructions ou l'autorité nécessaire pour recueillir des renseignements détaillés.

Ses instructions sont exactement les mêmes aujourd'hui. On n'a pas demandé à ce bureau de procéder autrement ou de changer ses méthodes de compiler ces renseignements.

A la page suivante le très honorable député s'exprime ainsi qu'il suit :

Le Gouvernement, étant de plus en plus incapable de régler cette question, ne s'est pas efforcé d'obtenir les renseignements qui auraient dû toujours être à la disposition des représentants du peuple au Parlement ou il s'est abstenu délibérément de lui fournir les renseignements qu'il possédait.

Nous sommes exactement dans la même situation aujourd'hui. Le Gouvernement peut être en mesure d'obtenir ces renseignements plus facilement que je le puis, mais je fais